



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019 A 20H
Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire**

Date de la convocation : 25/09/2019

Date d'affichage : 07/10/2019

Nombre de C.M. élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 16

Nombre de votants : 21

Présents :

Mesdames Muriel PELOSATO, Eliane CHRISTINY, Messieurs Patrick MAISONNEUVE, Franck DE MARCH, adjoints

Mesdames et Messieurs Antoine FRIJO, Jean-Christophe MAROCK, Corine VENIER, Muriel CAPUTO, Lialia MIRIAN, Bertrand NIOGRET, Laurent KLEIN, Marilyne MULLER, Dominique PIETRANGELI, Antoine RITTER, Martine VIOT-STOFFEL, conseillers municipaux.

Procurations :

Monsieur Daniel DRIUTTI à Madame Charlotte LAMBOUR, Maire
Madame Rita PRADELLA à Madame Eliane CHRISTINY
Monsieur Mustapha KHALDI à Monsieur Franck DE MARCH
Monsieur Ismaël BOUCHAFRA-HENNEQUIN à Madame Muriel PELOSATO
Madame Isabelle VENZI à Monsieur Patrick MAISONNEUVE

Absents excusés :

Madame Claude SCHORR
Monsieur Eraldo MARRONI

Secrétaire : Madame Muriel PELOSATO

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2019

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le procès-verbal de la séance du 13 juin 2019.

**2. CONVENTION CAVF RELATIVE A L'ACCES D'UN CENTRE AERE (OU SIMILAIRE)
AU CENTRE AQUATIQUE FERIALIA DE HAYANGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Madame le Maire à signer la convention entre la CAVF et la commune qui a pour objet l'accès des centres aérés de la commune au centre aquatique FERIALIA de Hayange et l'autorise à signer tous documents afférents.

**3. CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : CONVENTIONS ALSH D'OBJECTIFS ET
DE FINANCEMENT POUR LE PERISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve les conventions ALSH d'objectifs et de financement pour le périscolaire et l'extrascolaire et autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tous documents afférents.

4. CONVENTION FINANCIERE DE REPRISE D'UN COMPTE EPARGNE-TEMPS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la convention financière de reprise d'un Compte Epargne-Temps avec la Ville de Thionville pour la somme de 450 €.

5. SUBVENTION APEI POUR L'OPERATION « BRIOCHES DE L'AMITIE » 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 350 € à l'APEI dans le cadre de l'opération « Brioches de l'amitié » 2019.

6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU VAL DE FENSCH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association des Donneurs de Sang Bénévoles du Val de Fensch pour l'organisation du vin d'honneur de l'Assemblée Générale.

7. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE NEUFCHEF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € (250 € par équipe) à l'Association Sportive de Neufchef pour la belle performance des licenciés Seniors, U11 et U13 pour la saison 2018/2019.

8. INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de l'indemnité de conseil au Trésorier au taux de 100% pour l'exercice 2019 soit 540,15 €.

9. ADMISSION EN NON VALEUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de 17 titres représentant 2,56 € au total au motif que les sommes concernées sont inférieures au seuil des poursuites.

10. DECISION MODIFICATIVE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative.

11. TARIFS D'ADHESION A L'ESPACE JEUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de l'adhésion à l'Espace Jeunes soit 30 € desquels une réduction de 10 euros sera appliquée aux habitants de Neufchef qui devront s'acquitter de la somme de 20 €.

12. CADEAUX DE DEPART EN RETRAITE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'octroi d'un chèque cadeau d'une valeur de 250 euros pour trois agents communaux faisant valoir leur droit à la retraite.

13. DENOMINATION DE RUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer la voie desservant 2 maisons individuelles et 2 immeubles au bout de la Boucle des Pommiers « Impasse du Clos Aimé », conformément au projet de commercialisation des différents lots nommé « Le Clos Aimé ».

14. RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 de la CAVF susmentionné.

15. RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SMITU THIONVILLE – FENSCH

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 du SMITU THIONVILLE – FENSCH susmentionné.

16. DECISIONS ET INFORMATIONS

Objet	Montant TTC
Caveau pour le cimetière - SA PFG SERVICES FUNERAIRES	13 716,00 €
Remplacement d'un poteau d'incendie au 15 Rue du Conroy - SEAFF	4 615,75 €
Participation Maîtrise d'ouvrage – Route de Moyeuivre - CAVF	9 599,26 €
Remplacement de la chaudière au 23 Rue Lieutenant Saint Antoine – Marco CERULLI : 5 475,45 € Réfection de la toiture au 23 Rue Lieutenant Saint Antoine – Sté LAUZIN : 24 590,05 €	30 065,5 €
Achat pour la mairie : <ul style="list-style-type: none">• Ordinateur portable : 1 112,40 € - SAS ACTUALIS INFORMATIQUE• congélateur et réfrigérateur : 1 060,33 € - BOULANGER	2 172,73 €
Achat pour l'école maternelle Alphonse Daudet : <ul style="list-style-type: none">• ordinateur : 373,90 € – E.LECLERC• Bancs, tables et thermomètre : 1 073,53 € - SOC MANUTAN	1 447,43 €
Achat de matériels pour l'Espace Jeunes : <ul style="list-style-type: none">• une imprimante : 248,99 € - BOULANGER• trois ordinateurs : 599,69 € - SA TRADE DISCOUNT• un téléviseur, une table de cuisson, un four micro-ondes : 494,94 € – BUT• 1 routeur de console Switch : 519,89 € - E.LECLERC• du mobilier : 909,81 € – SAS IKEA	2 773 732 €
Achat de matériels pour les Services Techniques : <ul style="list-style-type: none">• Pompe d'arrosage - SA ROCHA : 416.36 €• Camion Benne Grue : 69 000 €	69 416,36 €
Construction de l'accueil périscolaire : - SARL HOLLINGER : 12 683,00 € - SODEC ENVIRONNEMENT : 17 500 €	30 183,00 €

Séance clôturée à 21h05 par Madame Charlotte LAMBOUR, Maire.

Fait à NEUFCHÉF, le 7 octobre 2019

Le Maire



Charlotte LAMBOUR